

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2024**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 26 Conseillers présents : 21 (3 procurations)

L'an 2024, le 8 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

La commune ayant adopté la norme comptable M57, la note de synthèse relative aux points budgétaires, ainsi que les éléments relatifs au compte administratif et à la proposition de budget ont été adressés par voie électronique aux Conseillers municipaux le 26 mars 2024, conformément aux dispositions de l'article L 5217-10-4 du CGCT qui stipule que le projet de budget doit être transmis aux membres du Conseil Municipal au moins 12 jours avant le vote du budget.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 2 avril 2024

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	Mme Véronique BRUDER	M. Frédéric BARTHE
Mme Stéphanie GUIMIER	M. Christian SITTLER	M. Antony REIFF
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	Mme Gaëtane CHAUVIN
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Julie ROJDA	M. Martin GUNDELACH
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric HELBLING	M. Philippe WETZEL
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Ellia FONTAINE	M. Richard BAUMERT
M. Jean Jacques KNOPF	Mme Séverine RAMSEYER	Mme Caroline RUDOLF

Membres absents excusés :

M. François LARDINAIS, Mme Sonia JEHL (procuration à M. le Maire), Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Mme Florence SCHWARTZ), Mme Chantal WINTZ (procuration à Mme Véronique BRUDER), M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM17/02/2024 Affectation du résultat 2023

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, rapporte que l'exercice 2023 se solde par un excédent de la section de fonctionnement de 1 965 638,73 € et un excédent de 1 851 552,97 € en section d'investissement.

Par ailleurs, les restes à réaliser (recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes moins les dépenses engagées non payées au 31 décembre de l'exercice) se soldent par un besoin de financement de 961 796,28 €.

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 applicable au 1^{er} janvier 2024,

vu le résultat 2023 de la section de fonctionnement à hauteur de 1 965 638,73 €

Accusé de réception en préfecture
067216700286-20240408-DCM17-02-2024-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2024

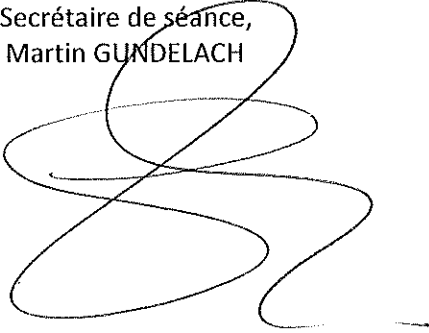
vu le programme d'investissement prévu par le Conseil Municipal,
entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire,
le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement 2023 :

- 1 965 638,73 € à verser à l'investissement (art. R 1068) du budget 2023.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

